

LAVONCOURT

Info



Le Conseil Municipal élu le 15 mars 2020

Décembre

2020

Sommaire

1 – Le mot du Maire	P 3
2 – L'histoire :	P 4
Histoire du Soldat Inconnu	P 4
3 – Le saviez-vous ?	P 7
4 – La vie scolaire et périscolaire :	P 12
5 – La vie du village	
Au fil des mois ... !	P 14
6 – La vie associative	
Le Partage du savoir	P 24
Association Culture et Bibliothèque Pour Tous	P 25
L'Amicale et ses sections	P 26
Football Club La Gourgeonne	P 35
L'Amicale des sapeurs-pompiers	P 36
Génération Mouvement – Club intercommunal des Aînés ruraux « LE BEL AGE »	P 38
7 – Les brèves	P 39
8 – Urbanisme	P 46
9 – Etat civil	P 46

Quelques enseignements de la COVID



2020 sera une année dont nous nous rappellerons tous, petits et grands, jeunes et anciens ! Et à bien des égards...

Les plus anciens, rappelez-vous, les lois dites « Marcelin » de 1975 encourageaient déjà les petites communes à s'associer puis à fusionner. Objectif : supprimer des communes ! Une idée reprise depuis, et de façon récurrente, parce que les technocrates considèrent le nombre de communes trop élevé Les mêmes, mais les politiques aussi, considèrent à présent que « La commune est utile » ! Que le maire et le Conseil Municipal sont les mieux placés pour répondre aux attentes des habitants, pour organiser **les solidarités** dont on a tant besoin aujourd'hui !

Le mouvement des gilets jaunes, les cahiers de doléances qui ont suivi, ont sans doute été les éléments déclencheurs de cette considération nouvelle que les Maires Ruraux attendaient depuis si longtemps. Oui, la commune est utile !

Nous retiendrons **la proximité** qui faisait aussi partie des messages de revendications, les ruraux ayant trop souvent besoin de se déplacer tandis que les mobilités coûtent de plus en plus cher. La période COVID l'a démontré, le besoin de services de proximité est évident : services de santé, services publics et au public, commerces...

Une autre leçon à retenir de cette trop longue période : la nécessité d'avoir recours au **numérique**. Même les enfants, les parents aussi, ont dû s'y mettre durant le confinement pour suivre les cours depuis chez eux ! L'histoire a connu l'époque des canaux, celle des routes ou de la voie ferrée, celle de l'électricité ou du téléphone, voici celle du numérique. La fibre partout et pour tout le monde est annoncée en Haute-Saône pour fin 2023 ! Nous sommes dans la transition numérique : visioconférence, télétravail, téléassistance, télémédecine ... même vidéo à la demande et jeux en lignes !

Durant la période COVID, à **Lavoncourt**, les **solidarités** se sont spontanément installées : fabrication et distribution de masques, entraide et attention, veille sur les voisins ou amis. Merci à chacun d'entre vous.

La proximité médicale est particulièrement appréciée, les gens ont besoin d'être rassurés, de se confier. La présence des commerces l'est tout autant. Merci pour votre soutien à chacun d'eux. Beaucoup s'en étonnent et envient tout cet ensemble de services dont nous disposons « près de chez nous ». Ils ont besoin de nous comme nous avons besoin d'eux. Comme le facteur qui passe encore chaque jour, comme les associations dont il convient de remercier les bénévoles, ils sont leviers du lien social dont nous avons tous besoin.

Enfin nous sommes dans la **transition numérique** même si nous devons l'amplifier, La Maison labellisée France Services en est le symbole regroupant divers services de proximité dont nous disposons.

Votre maire
Jean-Paul Carteret

Histoire du Soldat Inconnu

Dès le début de la [Grande Guerre](#), de nombreux projets pour honorer les soldats morts virent le jour. Ainsi, se multiplièrent les plaques, les livres d'or etc

Dans un discours prononcé le 26 novembre 1916, monsieur François Simon, Président du Comité du [Souvenir Français](#) de Rennes, évoqua l'idée d'ouvrir les « **Portes du Panthéon** » à l'un des Combattants de la Grande Guerre ; François Simon déclara : « Pourquoi la France n'ouvrirait-elle pas les portes du Panthéon à l'un de ses combattants ignorés, mort bravement pour la Patrie. Cette inhumation d'un simple soldat sous ce dôme, où reposent tant de gloires et de génies, serait comme un symbole ; en plus, ce serait un hommage rendu à l'armée Française tout entière»

Cependant le gouvernement avait d'autres projets : il voulait profiter du deuxième anniversaire de l'[Armistice](#) pour célébrer le cinquantenaire de la [Troisième République](#) et porter le cœur de Léon [Gambetta](#) au Panthéon. Il s'agissait de donner un sens de continuité aux deux conflits : celui de 1870 perdu et celui de 14-18 gagné, pour asseoir la Victoire de la France sur l'Allemagne. Les deux projets alimentèrent un clivage politique d'autant plus perceptible que les tensions étaient fortes entre le pouvoir, décidé à célébrer la victoire de son régime, et les Anciens Combattants blessés ou traumatisés. Ces derniers préféraient une cérémonie à l'[Arc de Triomphe](#) dédiée aux militaires tombés pour la Patrie plutôt qu'une cérémonie au Panthéon, lieu qui honore davantage les gloires politiques et civiles. Finalement, le 8 novembre 1920, la Chambre transigea en proposant comme sépulture l'Arc de triomphe, réservant le Panthéon au seul Gambetta. La loi fut adoptée à l'unanimité par les deux Chambres



Choix du Soldat Inconnu (reconstitution à Verdun).

C'est [André Maginot](#), [ministre des Pensions](#) et lui-même mutilé de guerre, qui présida la cérémonie de choix du soldat à inhumer. Elle se déroula dans le lieu mythique de la Première Guerre mondiale : la [Citadelle de Verdun](#)

Le 8 novembre 1920, [Auguste Thin](#), un soldat de [deuxième classe](#) appartenant au [132^e régiment d'infanterie](#) âgé de 21 ans, fut chargé de désigner le soldat inconnu qui devait reposer sous l'Arc de Triomphe.

Huit corps de soldats ayant servi sous l'uniforme Français mais n'ayant pu être identifiés furent exhumés dans les huit régions où s'étaient déroulés les combats les plus meurtriers : en [Flandres](#), en [Artois](#), dans la [Somme](#), en [Île-de-France](#), au [Chemin des Dames](#), en [Champagne](#), à [Verdun](#) et

en [Lorraine](#). Initialement, neuf soldats et neuf secteurs avaient été retenus mais dans l'un d'eux, aucun des corps exhumés n'offrait la garantie d'être Français.

Le 9 novembre 1920, les huit [cercueils](#) furent transférés à la citadelle de Verdun, dans une [casemate](#) où ils furent plusieurs fois changés de place afin de préserver l'anonymat de leur provenance.

Le 10 novembre, les cercueils furent placés sur deux colonnes de quatre dans une [chapelle ardente](#) dont la Garde d'Honneur fut confiée à une compagnie du 132^e Régiment d'Infanterie. [André Maginot](#), ministre des Pensions, s'avança alors vers un des jeunes soldats qui assurait la Garde d'Honneur. Ce soldat se nommait **Auguste Thin**, Engagé Volontaire de la classe 1919, fils d'un combattant disparu pendant la guerre, [Pupille de la Nation](#).

Il lui tendit un bouquet d'œillets blancs et rouges, et lui exposa le principe de la désignation : le cercueil sur lequel ce jeune soldat déposera le bouquet sera transféré à Paris et inhumé sous l'Arc de Triomphe.

Auguste Thin expliquera son choix de la façon suivante : « Il me vint une pensée simple. J'appartenais au [6^e Corps](#) d'Armée. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je retenais. Ma décision fut prise : ce sera le 6^e cercueil que je rencontrerai. »

Partant par la droite, Auguste Thin fit un tour, puis il longea les quatre cercueils de droite, tourna à gauche, passa devant le 5^e cercueil et s'arrêta devant le 6^e cercueil, sur lequel il déposa son bouquet.



Auguste Thin

Le cercueil du Soldat Inconnu quitta Verdun sous escorte militaire. Transporté par train à Paris, il fut amené au [Panthéon](#) où le président de la République, [Raymond Poincaré](#), prononça une allocution. Veillé toute la nuit le cercueil fit une entrée solennelle sous l'Arc de Triomphe, le [11 novembre 1920](#) placé sur la [prolonge d'artillerie](#) d'un canon de 155 ; cependant le cercueil ne sera mis en terre que le 28 janvier 1921, en présence des autorités civiles et militaires, dont les Maréchaux qui s'illustrèrent lors de la Première Guerre mondiale ([Foch](#), [Joffre](#) et [Pétain](#)). Le ministre de la Guerre, [Louis Barthou](#), s'inclina devant le cercueil et déclama : « ***Au nom de la France pieusement reconnaissante et unanime, je salue le Soldat inconnu qui est mort pour elle.*** »



Les sept autres dépouilles non choisies lors de la cérémonie du 10 novembre 1920 furent inhumées au cimetière militaire du Faubourg Pavé, près de Verdun, dans le « Carré des Sept Inconnus ».



La Flamme Eternelle

La Flamme Eternelle sur la tombe du Soldat Inconnu jaillit d'une gueule de canon pris à l'ennemi, placée au centre d'un bouclier de bronze, d'où rayonne une frise de glaives ciselés

La flamme Sacrée sous l'Arc de Triomphe fut ainsi allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 par Monsieur [André Maginot](#).

Le ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu a lieu chaque soir depuis 1923 à 18 h 30. Il est assuré par le Comité de la Flamme. On peut noter également que ce cérémonial n'a jamais cessé depuis, même sous l'Occupation Allemande de la France de 1940 à 1944. [Georges Brassens](#) en [1972](#) évoqua le Soldat inconnu dans le cinquième couplet de sa chanson *Fernande*

**À l'Étoile où j'étais venu
Pour ranimer la flamme
J'entendis émue jusqu'aux larmes
La voix du Soldat inconnu**

La sépulture, entourée de bornes de métal noir reliées entre elles par des chaînes, se compose d'une dalle de granit de Vire sur laquelle est inscrite l'épithaphe :

**« Ici repose un Soldat Français Mort pour la Patrie
1914 – 1918 »**



Jean-Michel POTHIAT

Tous les Lavoncourtois (es) sont, collectivement, propriétaires de la forêt communale.

Les forêts communales

Les forêts communales sont la propriété collective et indivise des habitants qui en perçoivent les revenus (bois et chasse).

Ce droit de jouissance fut assimilé à une propriété de fait que la Révolution de 1793 légittima en droit, propriété pleine et entière réduite aux revenus forestiers.

Les droits d'usage ont créé la forêt communale.

Presque toutes sont nées, au XIX^e siècle, du cantonnement des droits d'usage forestiers qu'exerçaient les communautés agricoles, depuis leur création, dans les forêts ducales ou seigneuriales.

Les forêts publiques ont gagné 20 % de surface depuis 1985, passant de 2,3 millions à 2,7 millions d'hectares. On compte environ 11 000 communes forestières en France, dont l'essentiel se trouve dans la moitié est du pays.

Les forêts communales relèvent, elles aussi, du régime forestier. Règles définies par l'État

Rôle de la commune

Le seul responsable de la forêt est donc le conseil municipal.

Le conseil municipal, et lui seul, reste maître de ses directives, de ses choix et de sa gestion de la forêt. Dans ses tâches, il est conseillé par l'O.N.F.

L'Office National des Forêts (O.N.F.)

est le conseiller technique de la forêt au service de la commune et de l' État

met en œuvre les décisions et les choix du conseil municipal

est le seul interlocuteur technique reconnu par l'État

Le conseil municipal peut également, et après délibération, acquérir des parcelles supplémentaires.

N'oublions jamais que nous sommes tous responsables vis à vis de nos concitoyens et des générations futures.

De façon constante, les élus locaux, qui se sont regroupés en Fédération Nationale des Communes Forestières, sont maintenant reconnus par l'État.

De ce fait des avancées non négligeables sont en cours.

Lors des discussions au niveau de l' État, ils siègent au côté de l' O.N.F.. Actuellement ce sont les deux seuls interlocuteurs avec l'État.

La forêt

La forêt se gère sur une période de 150 à 200 ans.

La forêt communale de Lavoncourt est d'une surface 114 hectares.

La surface est recouverte avec environ 73% de Chêne sessile – 10% de Hêtre - 6% de Charme 6 % de Douglas, 3% de Pins sylvestre et 2 % de feuillus divers.

Les bois, de toutes sortes, permettront une commercialisation proche (dans les 20 ans à venir) et ils représentent environ 45 % de la forêt.

L'O.N.F., chaque année, vérifie et établit un constat de l'état sanitaire de la forêt et du peuplement dans chacune des parcelles.

Actuellement ces constats sont bons.

Un arbre, autre que le chêne, n'est valable que pour faire des pellets, de l'aggloméré, des meubles pas chers ou des piquets. -

Désormais, l'écosystème forestier est exposé à de multiples phénomènes qui ont des conséquences graves :

Tempête – incendie – insectes – maladies - dérèglement climatique – sécheresse - dépérissement et dommage par la pression du gibier qui est en forte croissance.

N'oublions pas d'y ajouter la pollution des hommes par dépôts sauvages d'ordures de toutes sortes, du jet de cendres (très dangereux) et dégradations par des particuliers avec de engins motorisés de toutes sortes (et qui sont, faut-il le rappeler, interdits en forêt).

Réflexion personnelle des rédacteurs :

Il ne suffit pas d'engranger des recettes, il va falloir investir intelligemment et techniquement dans les différentes phases de gestion et surtout d'entretien de notre forêt.

Travaux dans la forêt.

La croissance des arbres

Les travaux sont multiples, depuis le dépôt naturel des graines (à surveiller), le contrôle et le suivi de la pousse, la protection contre le dégradations et le nature sauvage, l'éclaircissement qui a pour but de faire s'élever les troncs pour qu'ils soient droits et sans nœud et augmente ainsi leur valeur, la surveillance (maladie, insecte, sécheresse...), la suppression de la végétation trop dense autour de l'arbre puis enfin, au bout de 200 ans, l'abattage de beaux chênes (si ...) et vente de ceux-ci.

L'affouage

Après la vente des arbres, les affouagistes peuvent ensuite collecter les branches laissées au sol. A leur manière, en plus de se chauffer, ils participent et contribuent à l'entretien et à l'équilibre de la nature dans les bois.

Je pense qu'il faut les en remercier, et nous les en remercions.

Sans eux, il reviendrait à la commune de faire procéder par des professionnels, et avec rétribution, à l'enlèvement et/ou à la destruction de ces branches.

Projets et Emplois

Projets d'emploi des arbres

Des projets actuels se concrétisent en liaison entre l'État et les collectivités locales.

Des projets et réalisations de chaufferies bois, maisons, bâtiments publics et constructions agricoles.

Bilan économique

Cette manière d'utilisation du bois est, de plus, généré en circuits courts (localement)

Cette procédure d'exploitation, en Bourgogne-Franche Comté, engendre des emplois.

Actuellement 20 000 emplois sont répartis dans 5 000 entreprises.

Réfléchissons. Ensemble, toutes les communes ont un rôle à tenir.

Pour chaque augmentation de volume et de qualité du bois, l'on compte,

pour un volume de 300 m³ de bois transformé c'est égal à un emploi

Infrastructure forestière :

Les chemins

L'entretien des voies forestière un très important. L'état des chemins conditionnent l'accès aux parcelles et, la difficulté d'accès entraîne une diminution financière des offres d'achat.

Un entretien régulier empêche les dégradations rapides (et un surcoût d'entretien)

L'entretien cadastral

Les limites cadastrales doivent répondre aux règles définies.

Le contrôle et la surveillance et du ressort de chaque municipalité.

Chaque forêt communale est entourée d'un fossé. Ce fossé est obligatoire entre la forêt communale et les propriétaires riverains.

Régulièrement le passage de personnels est nécessaire afin de préserver ces limites et de vérifier la présence des bornes de limite de propriété.

L'entretien des lignes de parcelle

Entre chaque parcelle, une ligne de cheminement est créée et entretenue. Cette ligne permet un

accès rapide aux parties boisées à traiter. De plus cela évite les dégradations intempestives

provoquées par des engins forestiers passant n'importe où. Par convention, ce sont les chasseurs, chaque année, entretiennent les lignes.

Travaux en cours

La desserte forestière au bout du chemin de la Creuse qui dessert les parcelles sur la droite

permettra d'améliorer le cheminement sur la pente raide de ce chemin. Cette voie de desserte étant impraticable pour les engins par temps de pluie.

Les transporteurs pourront ainsi accéder facilement aux parcelles N° 33 et 34 qui feront l'objet de vente dans les années prochaines.

Une place de retournement pour les engins forestiers et routiers sera créée, au bout de la côte, à la hauteur des parcelles 1 – 32 et 16. Elle permettra aux véhicules et engins de manœuvrer sans être endommagés et de préserver le sol et la végétation.

Une zone de stockage des grumes sera également adaptée pour l'attente de transport de ces grumes.

Nota : L'accès au chantier est strictement interdit aux particuliers

Photo de la future place de retournement (vers parcelles 1/32 et 16)



Photo de l'actuelle voie de desserte (après la coupe de déboisement sur la droite et la gauche)



* * *

Rédacteurs de cet article :

Mr DEFEUILLE Patrice, 2ème adjoint au Maire, responsable de la forêt
Mr CEYZERIAT Henri, conseiller municipal, adjoint au responsable de la forêt

Cette année scolaire, très particulière, a permis aux enfants de participer à quelques activités éducatives, sportives et culturelles. Voici les principales :

1/ Activités sportives

Dans le cadre de la semaine dédiée au sport, les élèves de la GS au CM2 ont participé à une demi-journée de découverte du judo en collaboration avec le club de Dampierre-sur-Salon.

2/ Activités culturelles

Suite au travail mené sur l'album *Vingt-quatre petites souris avant Noël*, la classe maternelle a présenté un spectacle à Renaucourt. La classe de CE quant à elle, a préparé des danses traditionnelles.



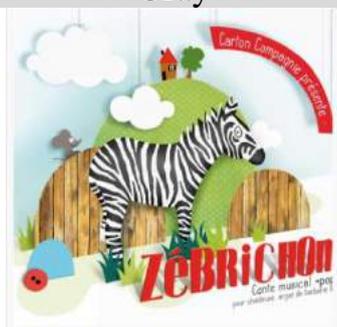
Pour les CM, visite de l'exposition Titouan Lamazou au musée Baron Martin à Gray

3/ Rencontres Réseau

Le Réseau d'Ecoles Rurales a permis de bénéficier de spectacles et de participer à différentes rencontres entre classes du secteur de collège.

Cycle 1

Zébrichon au théâtre de Gray



Cycle 2

Concert de guitare à Champlitte



Cycle 3

Misérables dans le cadre du Festival en Arc



Jeu : coder, décoder un déplacement



Rencontre Sciences



Rallye mathématiques



Corine BRIOT
Directrice de l'école

Syndicat scolaire de Lavoncourt

Président : Monsieur Dimitri DOUSSOT.

Vice-présidents : Messieurs Jean-Paul Carteret et Sébastien Berlin.

Vice-présidente : Madame Caroline LAMBOLEY.

1, rue des Ecoles
70120 Lavoncourt**Accueil de loisirs - Périscolaire - Extrascolaire - 2020**Directrice : Madame Anaïs ARTAL
BAFA et formation BPJEPS Loisirs Tout PublicsDirecteur Adjoint-Animateur : Romain GUINET
BAFA et formation BAFD**Contact :**

Tél. : 03 84 92 05 73

Mail. : syndicatscolaire.al@gmail.com

Page Facebook : Espace Loisirs De Lavoncourt

→ **Accueil de loisirs : Périscolaire :****Horaires d'ouverture :**

- 7 h 00 à 8 h 30 (Périscolaire du Matin).
- 11 h 30 à 13 h 30 (Périscolaire du Midi).
- 16 h 30 à 18 h 00 (Périscolaire du Soir).

→ **Accueil de loisirs : Périscolaire du Mercredi :****Horaires d'ouverture :** 8 h 00 à 18 h 00

Inscriptions : Demi-journée ou Journée

Restauration au périscolaire : repas tiré du sac

Animations : un thème différent par période scolaire
(6-7 semaines entre les vacances scolaires).→ **Accueil de loisirs : Vacances scolaires :****Horaires d'ouverture :** 8 h 00 à 18 h 00

Ouverture vacances d'Hiver, Pâques, Juillet et Toussaint.

Inscriptions : Demi-journée ou Journée. Repas tiré du sac.

Animations: une thématique par semaine avec des jeux, du sport,
des activités manuelles.→ **Ludothèque et le Relais Assistantes Maternelles****Horaires d'ouverture : Ludothèque**Uniquement les mardis de 8h30 à 11h30 sauf pendant les
vacances scolaires. Les Assistantes maternelles et parents y sont
les bienvenus pour partager un moment de jeux avec leurs enfants
de 0 à 3 ans et d'échanges entre adultes.

Le responsable est Monsieur GUINET Romain.

Horaires d'ouverture : Le Relais Assistantes MaternellesLe relais « assistantes maternelles » tient sa permanence un lundi sur deux dans les locaux de la ludothèque
de 9h00 à 11h30 pour répondre aux besoins, aux attentes des parents et/ou assistantes maternelles. La
responsable est Madame LAMBOLEY Caroline.**La directrice
Anaïs ARTAL**

JANVIER

Vœux du maire et du Conseil Municipal : Elus, actuels et anciens, commerçants et artisans, professionnels de santé, représentants des associations ont partagé ensemble ce moment symbolique des vœux.

L'occasion d'une rétrospective des différentes réalisations depuis ¼ de siècle, quatre mandats, étayées par un diaporama et d'encourager chacun à participer à la vie du village, à « être citoyen ».



Au moment des vœux du maire

...une partie des sapeurs-pompiers était appelée en intervention...

Cyrille Bonnaventure, commandant le Centre de Secours de Lavoncourt, a cependant exposé le bilan 2019 des activités en présence du Commandant Morel, représentant le SDIS.

Le Centre de Lavoncourt compte actuellement 17 sapeurs-pompiers ».

En 2019, « 184 sorties dont une trentaine sur la commune de Lavoncourt ». L'activité principale est le secours à personnes, 81 % des interventions, soit 149 départs en ambulance (24 sur Lavoncourt).

Viennent ensuite les secours incendie, 12 % de l'activité, 22 interventions et les opérations diverses comme les « épuisements de locaux et nids de guêpes... ».

Une activité soutenue tout au long de l'année qui force le respect de tous.



FEVRIER



La cérémonie de remise des labels (21^{ème} du nom) avait lieu cette année à Martigues. Toutes les communes de France adhérant à « Villes, villages et territoires internet » étaient conviées à l'Assemblée Générale annuelle suivie de la remise des labels. Tradition bien établie à présent, les communes labellisées 4 ou 5 @ (C'est le maximum) sont invitées à recevoir le label.

Lavoncourt est toujours labellisée 4@ au regard des usages du numérique à l'échelle de la commune : Site internet, Ecole numérique rurale, borne visio-services et Maison de Services Au Public, numérisation des pièces comptables et administratives ainsi que de la gestion du cimetière, panneau à messages variables, panneau-pocket...

Label remis par Claudy Lebreton, vice-Président de l'association nationale. (Le Ministre De Normandie s'était excusé).

MARS

Election municipale ... 184 votants (76,66 % des 240 inscrits) et 180 suffrages exprimés.

L'ensemble des candidats de la liste « Ensemble, aimons Lavoncourt » sont déclarés élus :

Jean-Paul Carteret, Henri Ceyzeriat, Patrice Deffeulle, Christophe Goussard, Céline Guillot, Christine Ingelaere, Antoine Pagnot, Valérie Péguesse, Jeannine Relange, Marc Rollet, Denise Troncin.



Dès le 16 mars, en raison du Coronavirus, le confinement est décrété...

Aussitôt, des élans de solidarité sont spontanés à l'échelle de notre commune.

- En faveur des soignants et de ceux qui travaillent auprès des malades et auprès des personnes âgées, des aides à domicile et des personnels du foyer-logement : A l'appel de la municipalité qui a placé des fanions blancs sur le fronton de la mairie, nombre d'habitants ont fait de même devant leur maison ou leur propriété en disant « MERCI »
- Retraitée de l'établissement, Marie-Thérèse Flament a cousu et offert des masques à tout le personnel du foyer-logement. Dans « la foulée » d'autres femmes, couturières, ainsi que le club « Partage du savoir » ont proposé de coudre des masques tandis que des familles ont offert tissus ou élastiques. Ce qui a permis d'offrir 2 masques à tous les habitants de Lavoncourt qui en ont demandé. Merci à tous.
- La liste des personnes vulnérables ou qui se sont signalées en difficulté a permis des visites ou l'écoute de la part de l'équipe municipale élue le 15 mars.
- Une personne anonyme a accroché des remerciements personnalisés sur chacune des personnes qui ont continué de travailler (des soignants aux routiers en passant par les aides à domicile et les services qui ne se sont pas arrêtés) tandis que d'autres étaient à l'arrêt forcé.
- Les commerçants ont adapté leurs horaires pour faciliter les courses « de première nécessité » et de proximité.



AVRIL



Malgré le confinement, la municipalité obtient une dérogation pour lancer et ouvrir un petit marché hebdomadaire. L'objectif étant double : permettre à des producteurs interdits de vente chez eux de vendre leurs produits d'une part et permettre aux habitants du village (et du secteur) de trouver près de chez eux des produits locaux de première nécessité.

Bref, donner du sens à la proximité tout en étant solidaires.

Dès le 17 avril, Stéphane Robert, le boucher fait son retour à la satisfaction d'une clientèle fidèle et qui « l'attendait ». Pour cette première les amateurs de jardin (en expansion durant le confinement) ont trouvé des plants, d'autres ont trouvé du miel ...



Des masques pour tous les habitants : Après une distribution partielle aux habitants qui en ont fait la demande et fabriqué « local », deux fois deux masques sont remis à tous les habitants du village.

- 2 achetés par la commune à la Région qui a pris en charge 50 % du coût.
- 2 offerts par la CC4R

Denise Troncin, responsable, ainsi qu'Henri Ceyzeriat et Marc Rollet ont procédé à la distribution.



MAI

Election du maire : Retardée en raison du confinement, l'élection du maire et des adjoints s'est déroulée sous la présidence du doyen de l'assemblée Henri Ceyzeriat aidé des deux plus jeunes Christophe Goussard et Céline Guillot.

Sont élus :

Maire : Jean-Paul Carteret
 Adjoints : Valérie Péguesse
 Patrice Deffeuille
 Christine Ingelaere.



JUILLET



Village fleuri : Conséquence de la crise sanitaire, le jury régional n'est pas passé cette année. La commune conserve le label « deux fleurs » déjà reconduit en 2019.

Le jury départemental a cependant visité la commune et apprécié « le cadre de vie et la sécurité, le fleurissement et l'embellissement mais aussi l'aménagement global du village... ». Accueilli par Christine Ingelaere, Jeannine Relange et l'employé communal, le jury a pris le temps « à pied » de faire le tour du village.

Il a apprécié les nouveautés, par exemple les plants d'aromates au milieu des fleurs et mesuré « l'implication des habitants dans l'embellissement du village » tandis que le parc des roses retient chaque fois son attention « halte idéale tant pour les enfants que pour les passants ».

Merci à tous les particuliers qui fleurissent leur façade, balcon, jardin ... et participent ainsi au cadre de vie de tous.

AOUT

La musique classique fait des adeptes ! L'église St Valentin était comble pour le traditionnel rendez-vous du mois d'août. Le concert donné par la remarquable pianofortiste Natalia Valentin « récompensée des premiers prix en piano et en pianoforte au Conservatoire de Paris » fut particulièrement apprécié. Clin d'œil à Beethoven dont « nous fêtons le 250^{ème} anniversaire », le concert fut un vrai moment de bonheur « comme si le temps sanitaire était suspendu », la preuve de l'enthousiasme du public décidément en phase avec cette musique classique.

Dans l'après-midi, une douzaine d'enfants ont pu profiter aussi du passage à Lavoncourt de l'artiste. Avec beaucoup de pédagogie, le professeur de musique leur a expliqué le pianoforte et bien sûr raconté la vie de Beethoven.





Belle édition de la fête patronale : Malgré les règles sanitaires mais pour garder et soutenir forains et commerçants, la fête patronale s'est déroulée « presque normalement » tout en assurant une animation estivale.

Même la météo plutôt capricieuse n'a pas gâché la manifestation : belle et forte participation, bonne ambiance, de la magie et de la gaieté réchauffant les cœurs pour les uns, l'envie sinon le besoin de sortir pour tous...

Belle animation assurée par « les mains gauches » sous le chapiteau du cirque le samedi soir tandis que les passionnés se mesuraient au concours de pétanque nocturne.

Dimanche, une bonne soixantaine d'exposants ont étalé plus de 500 m autour du stade, ce qui a permis un sens unique de déplacement aux nombreux visiteurs appréciant l' « animation de rue » des « mains gauches ».

La magie du cirque : Clou de la fête le dimanche, les artistes de Cirqu'Evasion, sous leur chapiteau rempli de monde, ont fait la démonstration de leur talent qui n'en finit pas de grandir... Une fête qui ne laissera que de bons souvenirs.



SEPTEMBRE

Une rentrée « presque » comme les autres : Au complet, les écoliers, heureux de se retrouver, « ont fait la rentrée comme avant » ; seule différence « les maîtresses portent des masques » et il faut faire attention aux distances ... « quand c'est possible » !.

- Classe maternelle de Damienne Staiger, 23 enfants.
- Grande section et CP, Isabelle Baudu, 20 élèves ;
- CE1 et CE2, Sandrine Chabod, 22 élèves.
- CM1 et CM2, Corinne Briot, 23 élèves.

Des effectifs globalement stables par rapport à la rentrée 2019.



OCTOBRE



Contexte sanitaire oblige, le CIAS s'est adapté à la situation...

Le traditionnel repas de la semaine bleue offert aux aînés des neuf communes du Val Fleuri se déroulait cette année à l'espace Ô Complexe à Francourt, rassurant quant à la surface et aux distanciations imposées.

Hôte des lieux, Aurélie Monnot, restauratrice a préparé ce repas « pour que les convives se détendent dans ces moments compliqués ».

Dans un cadre effectivement chaleureux et raffiné à souhait, le trio Barzingault dont Thierry, le chansonnier, a permis aux convives, ravis de se retrouver, de passer un agréable moment, empreint de gaieté et de convivialité.



NOVEMBRE

Consignes sanitaires obligent, la cérémonie commémorative s'est déroulée « sans public » place du Souvenir. En présence cependant de quelques anciens combattants, de représentants des sapeurs-pompiers et de la Directrice de l'Ecole, ce moment partagé de recueillement n'en fut pas moins empreint d'émotion et de reconnaissance.



Un peu plus tôt que les années précédentes, notre village prend petit à petit des couleurs et s'enlumine pour les fêtes. Des espaces publics aux bâtiments publics et aux maisons des particuliers l'ambiance de Noël et des fêtes apporte gaieté et bonheur dont tout le monde a bien besoin. Merci à notre employé communal et merci à chacun des particuliers pour sa contribution dans ce moment solidaire et de fêtes. Merci pour tant d'imagination tant à la petite fontaine que pour le clin d'œil au COVID dont nous aimerions tous être débarrassés.



La municipalité a décidé d'apporter son soutien au commerce local par le biais d'une tombola gratuite en novembre et décembre : Un ticket gratuit pour tout achat, quel que soit le montant, chez chacun des 7 commerçants ou artisans du village.

Le tirage au sort a permis d'attribuer chez chacun 2 bons d'achat de 50 € en novembre et 3 bons d'achat en décembre.



DECEMBRE

Un troisième vétérinaire s'installe.... C'est un nouveau service de proximité qui s'installe dans notre village ... Dès le mois de juin, Javier Manso, son épouse Anna en qualité de secrétaire et Rebeca Abascal ont souhaité s'installer à Lavoncourt pour être « plus prêts de leur clientèle rurale ». Un choix apprécié des agriculteurs du secteur en particulier pour les animaux des fermes (vaches, chevaux...) mais pas que !...les soins à apporter « aux petits animaux » sont de plus en plus fréquents (chats, chiens...). Au point que la présence d'un troisième vétérinaire s'imposait ! Lucia Ortega-Morillo a rejoint « l'équipe soignante » des animaux début décembre à la satisfaction des clients.

Le cabinet est ouvert chaque jour pour les médicaments et les rendez-vous. La permanence est assurée par Gaëlle Longechamp.

Le cabinet est installé dans l'ancien presbytère rénové et restructuré par le SIVOM du Val Fleuri. Pour les contacter en cas de besoin : 06 44 76 91 51 ou vetomanso@gmail.com.



Un Noël pas comme les autres pour les résidents du foyer-logement, confinés et empêchés de sortir. Il s'agit de préserver chacun tout en gardant une vie sociale leur permettant de quitter leur chambre. Le CIAS du Val Fleuri a organisé pour eux une soirée de Noël animée par Stéphane Billot, animateur de la chorale de l'Amicale et sa compagne Marie-Jo, l'un à la flûte, l'autre au piano. Tous les deux ont entraîné l'ensemble dans un moment partagé de souvenirs et d'émotion.

Et comme chaque fois...le Père Noël est arrivé !



Villages fleuris ... pas de remise des prix officielle cette année en raison de la COVID. Notre commune conserve cependant le label « 2 fleurs » obtenu précédemment. Comme les communes participantes du secteur qui ont reçu leur lot à Lavoncourt, notre commune s'est vue offrir par le département 3 arbres : 2 pommiers (plantés sur l'espace au carrefour des rues du Tire Sachot et des Sources) et un tilleul (planté sur le délaissé de route en direction de la gare)...remise des prix effectuée par Camille Piacentini du Conseil Départemental et les pépinières Guenot de Charcenne.

Partage du savoir

L'année 2020 est une année vraiment très difficile pour tout le monde. Malgré tout, les petites mains de l'Atelier du partage du savoir ont travaillé. Malheureusement l'exposition cet automne n'a pu avoir lieu. Nous avons aussi perdu une de nos membres actives.

Sitôt le déconfinement annoncé, l'atelier sera ouvert au public les lundis après-midi ... pensez à vos cadeaux de Noël. Un large panel de créations vous sera offert : tissages, broderies, tricots, crochets. Exemple : tabliers pour adultes et enfants, étoiles, sac à pain, cadres brodés, coussins, tapis de bain, jetés de table etc...

Nous vous attendons début décembre et nous vous remercions de votre visite.

**Pour le groupe
Marie-Christine Attalin**





Association Culture et Bibliothèque Pour Tous



La bibliothèque Pour Tous du CIAS du val Fleuri a ouvert ses portes en février 2010 dans la salle polyvalente du pôle des services de Lavoncourt (située derrière les nouveaux locaux des Kinésithérapeutes).



La bibliothèque ouvre ses portes les **samedis de 10h00 à 11h00**.

L'abonnement est de **9.00 € par an** et par famille. Le prêt des livres est de 1/20^{ème} du prix d'achat du livre pour une durée de 2 (pour les nouveautés) à 4 semaines.

Un secteur adulte complet :

- Romans policiers
- Romans terroirs
- Romans détentes
- Biographies



**La responsable
Annabel MOUGIN**

L'Amicale et ses sections

2020 devait être une belle année pour l'Amicale, pour ses adhérents, pour le village et les villages alentours ! L'association avait programmé l'organisation des jeux inter-villages pour fêter ses 35 ans ! Une grande fête avec des jeux mais aussi des spectacles, un feu d'artifice, des moments de gaieté et de joie partagé par petits et grands...



Et la COVID est arrivée ! le confinement et l'annulation obligée de ce beau projet ont mis fin à l'enthousiasme ambiant et aux préparatifs ainsi qu'à la fête prévue les 20 et 21 juin. Tout comme furent mises en sommeil les activités de l'association dès le mois de février mettant ainsi, et de quelle façon, fin à la saison 2019 – 2020. Au passage, ce furent aussi l'annulation des spectacles de la section théâtre qui avait bien préparé sa saison.

En août, nous avons cru à l'embellie et relancé la saison 2020 – 2021 ... certaines activités culturelles et sportives, technologiques aussi ont redémarré. Certes avec moins de monde – la crainte est là - mais avec l'envie réelle de « se retrouver et de sortir de chez soi » même si les conditions sanitaires, toujours respectées, étaient plutôt contraignantes, « ce furent de bons moments » !

Le second confinement est arrivé, les activités sont en sommeil en cette fin d'année 2020 qui marquera sans aucun doute l'histoire de l'association.... Autrement que ne l'aurait fait la fête des 35 ans.

Je tiens à remercier tous les bénévoles de l'association, qui, au fil des années et depuis 35 ans permettent à tous ceux qui sont intéressés de découvrir et pratiquer « près de chez eux » des activités, source de bien-être et de lien social. A toutes fins utiles, si vous êtes intéressé(es), les coordonnées des responsables de section « prêts à reprendre la saison dès que l'autorisation sera donnée ».

A qui s'adresser pour pratiquer les activités ?

Danse	Valérie Perraut	06.84.84.39.27	Musculation	Monique Jeantou et Jean-Pierre Jeanne	06.85.16.78.79 06.85.75.94.08
Anglais	Edith Lemièrre	03.84.67.06.03	Qi Gong	Josiane Chevalier	06.60.20.02.52
Chant	Marie-José Carteret	03.84.92.01.76	Randonnée	Denis Chevalier	06.52.87.05.11
Peinture	Joëlle Libersa	06.88.86.27.82	Step	Sandrine Chabod	06.77.20.09.69
Histoire et environnement	Marie-Claire Delière	06.99.30.75.32	Tennis	François Aubert	06.77.02.07.41
Scrabble	Françoise Riondel	03.84.92.06.77	Zumba	Aurélie Crevoisier	06.32.91.70.34
Théâtre	Jean Joly	06.76.44.05.34	Cuisine	Sandrine Faivre	03.84.67.05.98
Dynamic Gym	Nathalie Cuisance	06.83.45.31.00	œnologie	Bertrand Mouglin	06.81.15.03.35
Gym douce	Denise Larcher	03.84.92.02.59	Informatique	Aurélie Crevoisier	06.32.91.70.34
			Photo	Elisabeth Chambellant	06.86.00.31.02

Jean-Paul Carteret
Président de l'Amicale

USEP

L'école adhère à la FOL 70 et participe aux activités organisées par l'USEP.

Randonnée :

Les classes se sont rendues à Theuley pour découvrir l'exploitation maraîchère de Marc Burri. Les petits ont identifié, trié et dégusté des fruits et des légumes et ont planté des herbes aromatiques. Les plus grands ont découvert quelques variétés de légumes et ont tenté d'identifier les végétaux caractéristiques de la haie. La classe de CM a par la suite planté une haie à Villers-Vaudey en collaboration avec la Fédération départementale des Chasseurs.

**Parcours :**

- ♦ Pour la classe de CM1/CM2, la rencontre s'est déroulée le mardi 11 février à GRAY.
- ♦ Vendredi 14 février, les classes de GS/CP et CE1/CE2 sont allées au collège de Dampierre-sur-Salon pour de la gymnastique le matin et des jeux d'opposition l'après-midi.



La directrice de l'Ecole
Corinne BRIOT

Anglais

Les cours d'anglais ont repris le mercredi 23 Septembre. En raison de la crise sanitaire, nous avons changé de lieu : nous nous retrouvons à la maison des services à la bibliothèque, de 18 h 15 à 19 h 15 chaque mercredi. Malgré le port du masque obligatoire et le respect des gestes barrières, nous avons plaisir à nous retrouver toujours dans la bonne humeur grâce à notre professeur Cathy Brasselet. L'effectif est réduit cette année, mais huit personnes (des anciens !) sont inscrites, désireuses de maintenir le groupe et la continuité du lien associatif.



La responsable
Edith LEMIERE

Dessin-peinture



12 personnes du groupe peinture se retrouvent chaque jeudi matin à la bibliothèque (merci à la mairie), dans une ambiance conviviale, sympathique mais avec un sérieux bien particulier. Pinceaux, crayons, bâtons de pastel tournoient, glissent, barochent, fignoient pour étaler les couleurs sur toiles.

Des peintures étonnantes, énergiques, modernes ou réelles sont ainsi exécutées sous le regard et les conseils individuels ou collectifs de Frédéric Fouilloux, artiste

peintre à Vesoul. Le confinement n'a arrêté que momentanément cette dynamique.

La responsable
Joëlle LIBERSA

La  des chants

Belle reprise pour la clé des chants durant la saison 2019-2020 avec son sympathique chef de chœur : Stéphane Billot.

Au programme : formation musicale et chants à plusieurs voix, répétition chaque jeudi à la Maison France Services (Salle bibliothèque).

Nous avons chanté pour les résidents au foyer-logement en décembre 2019 et offert un concert en l'église Saint Valentin de Lavoncourt, c'était avec la chorale de Jussey.

Hélas, la saison s'est interrompue au printemps avec le premier confinement.

Puis nous avons fait « la rentrée » et repris la saison 2020-2021 en septembre. Une quinzaine d'entre nous ont fait le choix de reprendre...

Le chant est source de "bien-être". Il favorise l'élimination du stress et nous permet un moment de voir "la vie en rose" malgré masques et distanciations.

Un grand merci à Stéphane pour sa patience et son talent.



La responsable
Marie-José CARTERET

Histoire et environnement



Depuis la reprise en septembre, la section « Histoire et Environnement » a une nouvelle responsable : Marie-Claire DELIERE, compagne de Bruno MOULET, auquel elle succède. La section s'est réunie le mercredi 7 octobre 2020.

Nous étions une bonne vingtaine de membres présents. (La section compte une trentaine d'inscrits). Nous avons établi un calendrier de visites et de moments conviviaux pour la saison 2020/2021. Malheureusement, la seconde vague du covid 19 nous a contraint à annuler le programme de fin 2020 (marché de Noël de Plombières, la St Nicolas à Epinal). Nous espérons pouvoir nous revoir tous autour de la galette des Rois prévue le 06 janvier 2021.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes malgré un environnement de crise sanitaire et économique.

Et pour la fin de la saison, le programme est le suivant ... si tout va bien !

- Mercredi 03 février 2021 : Choucroute à Vauconcourt

Peut-être en 2 groupes suivant les mesures sanitaires.

- Mercredi 17 mars 2021 : Sortie à Besançon. (Visite du musée du temps et visite commentée de la ville). Déjeuner au restaurant.
- Mercredi 07 avril 2021 : Visite guidée du château de Ray-sur-Saône le matin et repas « grenouilles » chez Berthe ou à Pesmes.
- Mercredi 19 mai 2021 : Croisière sur la Saône au niveau de Saint-Albin le matin avec apéritif sur le bateau puis repas au restaurant aux « deux ports ».
- Mercredi 23 juin 2021 : Visite de la base de Luxeuil en matinée si possible.

Les personnes intéressées peuvent nous contacter.

Les responsables

Marie-Claire Demièrre et Bruno Moulet

Qi Gong

Le Qi Gong est une gym douce d'origine orientale.

Les études et les médecins n'en finissent pas de recommander les gyms douces, entre autres le Qi Gong, qui ont tout bon pour la santé !

A la sortie du cours, on se sent détendu, apaisé, plus positif.



Toutes les parties du corps sont dérouillées en douceur :

- Un baume pour les articulations,
- Une véritable hygiène de vie.

La saison 2020/2021 a repris après un long confinement dû à la Covid 19, avec des mesures sanitaires très importantes : 10 personnes par séance, 4 m2 de distanciation, fiche de présence pour la traçabilité, gel hydroalcoolique, désinfection du lieu...

Merci à Alain Mortiz d'avoir accepté de faire 2 séances dans la même soirée.

Toutes mes excuses pour toutes les demandes non satisfaites.

Malheureusement, un deuxième confinement a mis fin à cette reprise tant appréciée.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

A très bientôt.

**La responsable
Josiane CHEVALIER**

Step



Le STEP est une activité de fitness permettant de réaliser un grand nombre d'exercices visant l'amélioration et l'entretien de la condition physique et une évolution du système cardio-vasculaire. Ce sport a la particularité de faire travailler les muscles, le cœur et... la mémoire !

Après une année 2019-2020 compliquée, avec un nombre d'adhérentes restreint et un confinement qui nous a empêché de nous retrouver pendant plusieurs mois, cette année 2020-2021 a très bien démarré pour la section STEP qui compte désormais 10 adhérentes très motivées !

Fanfan, notre animatrice sportive, est patiente et bienveillante, elle sait proposer des exercices adaptés à toutes, de débutantes à confirmées, pour le plaisir de chacune !

Les séances de STEP ont lieu chaque mardi soir de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle de la musculation à LAVONCOURT.

Si vous avez envie de bouger, laissez-vous tenter !



**La responsable
Sandrine CHABOD**

Randonnée

Les différentes marches mensuelles effectuées le samedi après -midi ont eu lieu pendant la **saison 2019-2020**, à savoir :

- **24 août 2019** : Lavoncourt
- **21 septembre 2019** : Ray sur Saône
- **19 octobre 2019** : Suaucourt
- **16 novembre 2019** : Dampierre sur Salon
- **7 décembre 2019** : Tincey
- **18 janvier 2020** : Lavoncourt
- **15 février 2020** : Fleurey les Lavoncourt
- **14 mars 2020** : Soing



Les activités ont cessé suite au confinement dû au coronavirus.

Pour la **saison 2020-2021**, la randonnée a repris en respectant les contraintes sanitaires (gestes barrières et distanciations) :

- **29 août 2020** : Lavoncourt à l'occasion de la fête patronale
- **27 septembre 2020** : Mont Saint Leger à l'occasion des Virades de l'Espoir (lutte contre la mucoviscidose)
- **14 octobre 2020** : Membrey

Lors du deuxième confinement, nous avons interrompu à nouveau les randonnées avec l'espoir de tous nous retrouver bientôt sur d'autres chemins.



**Le responsable
Denis CHEVALIER**

Tennis



Malgré les règles sanitaires, la section tennis a débuté le 20 mai au lieu du 1er mars...Ce qui n'empêche pas l'année 2020 d'être une nouvelle fois très satisfaisante avec 10 adhérents qui, bien sûr devaient respecter le protocole sur le court comme à l'extérieur.

Pour mémoire, l'accès au court de tennis est gratuit pour les enfants scolarisés à Lavoncourt, l'adhésion à l'année est de 20 €

Le responsable
François AUBERT

Zumba

Cette saison 2020 / 2021, nous n'avons pas encore démarré la section, du fait des difficultés à remplacer l'animatrice, puis au confinement.

La zumba est un programme d'entraînement physique complet, alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio et préparation musculaire, équilibre, et flexibilité.

Chaque séance commence sur une musique d'échauffement, ensuite plusieurs danses qui font travailler divers endroits du corps, et pour finir étirement toujours en musique.

Si vous souhaitez vous dépenser en dansant sur de la bonne musique, dans la bonne humeur et brûler des calories sans même vous en rendre compte. Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre ! A priori, pour la reprise que nous espérons prochaine, une nouvelle animatrice relancera avec nous l'activité.



La responsable
Aurélie CREVOISIER

Informatique



L'informatique devient un outil essentiel dans la vie quotidienne avec la dématérialisation du papier.

Internet nous permet de trouver une recette, un numéro de téléphone, un itinéraire pour se rendre quelque part, échanger des documents... Mais on peut également faire de nombreuses choses sur un ordinateur sans

internet : écrire des courriers, réaliser des affiches, des cartes, retravailler des photos ...

Cette année nous étions 11 personnes réparties en 2 groupes. Les cours se déroulent dans la bonne humeur et l'entraide, petit à petit vous découvrirez les possibilités de cette technologie.

Alors si vous souhaitez venir apprendre à vous servir d'un ordinateur ou améliorer vos connaissances en informatique, venez nous rejoindre ! Les lundis et mardis de 18 h à 19 h 30 salle de la bibliothèque de Lavoncourt.



**La responsable
Aurélien CREVOISIER**

Photo



A la rentrée de septembre 2019, le club photo a été repris par Elisabeth CHAMBELLANT (responsable de la section) et moi-même Pascal CHAMBELLANT comme animateur. Au programme, prise en main et connaissances de l'appareil photo, conseils sur les diverses possibilités et thèmes de prises de vues, comme les animaux domestiques ou sauvages, les paysages et les saisons, la macro photographie, l'astrophotographie, le milieu urbain, pour ne citer que ceux-là, ateliers en salle et critiques constructives, sorties en extérieures sur divers sujets, les illuminations de Noël à Brotte-les Ray entre autres, les couchers de soleil à Gray.

Au départ le groupe était composé de 15 membres, suite au 1^{er} confinement, 5 d'entre elles ont décidé de nous quitter, les cours ont repris en septembre 2020, ou 3 nouvelles personnes nous ont rejoints. Hélas, après 3 séances, à nouveau le confinement nous a obligés d'interrompre les cours, en attendant des jours meilleurs.

Le but que nous nous sommes fixés, n'est pas de faire des photographes « pro », nous n'en sommes pas nous-mêmes, mais simplement de transmettre notre savoir-faire, notre expérience, nos petits trucs et astuces, pour que tout le monde se retrouve dans le partage de la même passion. Le groupe se compose de débutants et de confirmés, tout le monde trouve sa place parmi nous.

Les séances se passent à la salle de la mairie, 1 mercredi sur 2 de 20h30 à 22h30.

**L'animateur et la responsable
Pascal et Babeth Chambellant**



Présentation du FC LA GOURGEONNE

FC LA GOURGEONNE

Siret 84246707800015

Lors de l'assemblée générale du 11 juillet 2020, le FC LA GOURGEONNE a élu un nouveau bureau qui se compose comme ci :

Président : M Yves DELHIER, Secrétaire : M Vianney ALLARD, Trésorière : Mme Brigitte DELHIER
Membres du bureau : Marc BILLERY, Loïc BONNAVENTURE, Michel CRAVEIRO, Patrice DEFEUILLE, Cédric GESQUIER, Nicolas JACQUES, Annie LAMY, Valérian REYNOUD, Luc et Thibaut TRONCIN.

Le club comporte 139 licenciés (joueurs et dirigeants) répartis en diverses équipes, avec comme responsables :

Séniors A : Michel CRAVEIRO

Séniors B : Thibaut TRONCIN

U 18 : Yves DELHIER et Thierry MACHERET U 15 : Marc BILLERY et Cédric GESQUIER

U 13 : Thibaut TRONCIN et Valérian REYNOUD U 11 : Philippe ABADIE

U 7 et U 9 : Cyrille MERCIER

Malgré la grave crise sanitaire de cette année, le club essaye de vivre et d'organiser les entraînements et matchs quand cela est possible avec toutes les mesures sanitaires imposées par la situation, le référent COVID du club est M Vianney ALLARD qui prend sa tâche très au sérieux et qui fait respecter toutes les mesures.

Comme durant l'année 2020, aucunes manifestations extra sportives n'ont pu être organisées (lotos, repas, pétanque, belote,...), les seules rentrées d'argent sont les licences et les subventions communales, syndicales et inter communales, nous les en remercions sincèrement.



U13 Filles

**Le Président
Yves Delhier**

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lavoncourt

Quoi de neuf chez les pompiers ?

Une année quelque peu particulière, y compris pour les sapeurs-pompiers ...

Coté opérationnel, le centre compte actuellement 15 sapeurs-pompiers volontaires dont 5 femmes.

L'activité est en légère augmentation par rapport à l'année passée. Presque 200 interventions sont comptabilisées sur les communes du secteur. Pour majorité, elle concerne le secours à personnes (à hauteur de 75%).

Le centre Le centre de secours compte quatre véhicules (dont un VPS – Véhicule de Premiers Secours et une MPR – MotoPome Remorquable) dont 3 récemment remplacés :

- un **VLR** (véhicule de liaison radio)
- un nouveau **VSAV** (véhicule de secours et d'assistance aux victimes)
- un **CCR** (camion-citerne rural) en remplacement du FPT (fourgon pompe-tonne)



Plusieurs membres du personnel ont donc participé à des sessions de formations concernant l'utilisation ainsi que la conduite de cet engin. D'autres disposent désormais de la formation à la lutte contre les feux de forêt (FDF).

Le SDIS a également doté le véhicule de secours d'un nouvel équipement de télémédecine. A terme, le matériel permettra la télétransmission d'ECG (Électrocardiographie) à la régulation.

En France, près de 50% de la population rurale habite à plus de 30 minutes d'une structure d'urgence. Un système de télémédecine avec une coopération entre le Smur et les services d'incendie et de secours du département sera mise en place. Il permettra aux patients d'avoir accès à des soins d'urgence fiables et dans des délais raccourcis. Quant aux médecins, ils seront mobilisés de manière plus efficace, puisqu'envoyés sur le terrain uniquement lorsque la situation le nécessitera.

Toujours dans l'envie de se perfectionner et d'évoluer, les rangs du CI LAVONCOURT comptent désormais 2 nouveaux caporaux et un nouveau sergent – chef d'agrès SAP (Secours à Personnes)

Le centre est toujours à la recherche de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires

Vous êtes une femme ou un homme, vous avez entre 16 et 55 ans ? Rejoignez-nous !

Concernant l'amicale, pas d'évènement sportif ou associatif, comme habituellement. Celle-ci reste très active en interne pour le centre, malgré le contexte sanitaire. L'amicale a pour but d'améliorer les conditions de vie des sapeurs-pompiers du centre au sein de la caserne (achats de matériels de sport, matériel de formation, ...)

Janvier 2020 - Remise du chèque pour l'œuvre des pupilles en compagnie des anciens sapeurs-pompiers du centre ainsi que Le colonel TAILHARDAT – directeur du SDIS70



Chaque année, l'amicale des sapeurs-pompiers reverse un pourcentage de sa recette de la distribution des calendriers à l'œuvre des pupilles. (Celle-ci a pour mission de venir en aide aux orphelins de Sapeurs-Pompiers)



En Février, l'amicale a accueilli les enfants du périscolaire du village. Accompagnés de Romain, directeur adjoint de la structure, les enfants ont passé la matinée au centre.

Dans le cadre d'un projet du périscolaire concernant l'évolution des métiers, des enfants de 3 à 8 ans ont découvert la vie des pompiers d'hier à aujourd'hui, les différentes tenues et les véhicules des hommes du feu à travers le temps.

*" Vous avez besoin des **pompiers**, les pompiers ont besoin de **vous** "*

Cyrille Bonnaventure – Chef de centre

Lucie PAGANI – Président de l'Amicale

GENERATIONS MOUVEMENT**Club Intercommunal des Aînés Ruraux « LE BEL AGE »**

L'année 2020 a été très mouvementée suite au Coronavirus qui nous a obligés à modifier et supprimer l'ensemble de notre programme de manifestations, toutefois nous avons pu organiser La Galette des Rois le 15 janvier à Renaucourt et l'Assemblée Générale le 25 février à Francourt.

Le nombre d'Adhérents est toujours très important puisque nous étions 118 cette année. Malheureusement la maladie nous a enlevé six de nos adhérents à savoir Charlotte Maire, Simone Vachey, Jeaninne Tonnin, Alfred Raclot, Serge Durupt et Raymond Pierre, que nous n'avons pas pu accompagner lors des funérailles faute du nombre de participants. Nous présentons toutes nos sincères condoléances aux familles.

Dès que la loi nous l'autorisera nous reprendrons nos rencontres le mercredi après-midi à la salle du syndicat scolaire à Lavoncourt.

Bonne fêtes de fin d'année à tous en espérant commencer une période meilleure.

**Le Président
Pierre FOISSOTTE**

Echos du Conseil Municipal

Séance du lundi 27 janvier

Surveillance du lagunage : Le conseil municipal accepte la convention avec Ingénierie 70 pour la surveillance annuelle du fonctionnement du lagunage.

Acquisition de terrain : A la recherche de terrain à bâtir dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, le conseil municipal n'accepte pas le prix proposé par Mr Taponot pour la vente de sa parcelle route de la gare.

Droit de Préemption Urbain : Le Conseil Municipal n'exerce pas son DPU sur la vente de la maison et la propriété appartenant à Consorts Goussard au hameau de la gare.

Station-service : La société Certas souhaite installer une station-service sur la commune. Le Conseil Municipal est invité à réfléchir à un emplacement au bord de la rue de l'Europe.

Séance du lundi 24 février

Les comptes administratifs 2019 sont adoptés : Rideau sur le mandat qui s'achève avec la dernière réunion du Conseil Municipal et l'adoption à l'unanimité des comptes administratifs de la commune. Les résultats seront affectés au budget primitif 2020.

Le budget du lotissement de la prairie est éteint avec le versement du solde dans le budget général de la commune de 7 507 €.

Le compte administratif de l'assainissement se solde par un excédent de fonctionnement de 96 811, 59 € et un déficit d'investissement de 14 192,87 €.

Le Compte Administratif du budget communal présente un excédent de fonctionnement de 165 271, 06 € et un déficit d'investissement de 19 747 €

Signalétique : Des panneaux indicatifs peu lisibles de rue seront remplacés. Des passages piétons seront aménagés à l'entrée de la rue du Meix Robin et à la sortie de la rue de la petite fontaine. Quelques lames indicatrices seront ajoutées à différents carrefours.

Forêt communale : Le programme proposé par l'agent ONF est accepté : dégagement manuel dans la parcelle 17 et maintenance de cloisonnements dans les parcelles 11 et 12.

Station rurale : La société Certas souhaite installer une station-service sur la commune de Lavoncourt. Pour monter le dossier et l'instruire, le conseil municipal sollicite l'aide de l'Etat dans le cadre de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).

Retable sud de l'église : Une partie du retable est tombée. Le devis de réparation établi par le Centre Régional de restauration est accepté. Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'Etat, de la Région et du Département pour la remise en place du retable, l'église étant inscrite au patrimoine.

Séance du mercredi 27 mai

Première réunion post Covid après les élections municipales du 15 mars.

Election du Maire et des adjoints :

Jean-Paul Carteret est réélu maire de la commune.

Sont ensuite élus :

- Valérie Péguesse, première adjointe en charge du budget et des finances, du numérique, des enfants et des jeunes.
- Patrice Deffeuille, deuxième adjoint en charge du patrimoine, logements et bâtiments communaux, forêt, réseaux d'eau et d'assainissement
- Christine Ingelaere, troisième adjointe en charge du cadre de vie et de la vie du village, de l'action sociale et des aînés.

Représentants de la commune dans les différents syndicats intercommunaux :

- Syndicat scolaire : Jean-Paul Carteret et Céline Guillot
- SIVOM du Val Fleuri : Jean-Paul Carteret et Christine Ingelaere
- Syndicat de la Source de Saint Quentin : Marc Rollet et Christophe Goussard
- Syndicat du collège de Dampierre-Sur-Salon : Antoine Pagnot et Marc Rollet (suppléant)
- Syndicat de la Gourgeonne : Patrice Deffeuille
- Syndicat Départemental d'électricité : Patrice Deffeuille et Christophe Goussard (suppléant)
- Communauté des 4 Rivières : Jean-Paul Carteret et Valérie Péguesse (suppléante)
- Délégué défense : Henri Ceyzeriat
- Révision liste électorale : Marc Rollet

Droit de préemption : La commune n'exerce pas son droit de préemption sur la vente de la maison appartenant à Sophie Saint Hillier et David Clerc au lotissement de la Prairie.

Séance du jeudi 18 juin

Répartition des délégations ou missions de chacun des membres du Conseil...

Céline Guillot (numérique et enfance), Marc Rollet (finances et budget) seront aux côtés de Valérie Péguesse (1^{ère} adjointe). Henri Ceyzeriat (forêt et sécurité), Christophe Goussard (assainissement) avec Patrice Deffeuille (2^{ème} adjoint). Denise Troncin, Jeannine Relange, et Antoine Pagnot (Cadre de vie et vie du village) avec Christine Ingelaere (3^{ème} adjointe).

Taux d'imposition : Pas d'augmentation, les mêmes taux seront appliqués. Foncier bâti : 9,54. Foncier non bâti : 30, 36.

Travaux 2020 : La création d'une desserte forestière et la rénovation du retable sud à l'église St Valentin sont inscrites au budget.

Des démarches sont en cours pour l'installation de nouveaux services : Station-service rurale et ... quelle restructuration de la maison appartenant à la commune et qui jouxte le parc des roses ? Quels services apporter aux habitants ?

Indemnités des élus : Maire et adjoints proposent une minoration du taux prévu par la loi, 20% de l'indice 1027 au lieu de 25,5% pour le maire et 7% au lieu de 9,9% pour les adjoints. En cas d'absence injustifiée, l'indemnité sera réduite.

Budget primitif 2020 : Budget assainissement : 108 030 € en fonctionnement et 84 060 € en investissement.

Budget général : 319 421 € en fonctionnement et 100 390 € en investissement.

Commission des Impôts : Le Conseil Municipal valide une proposition de 12 titulaires et 12 suppléants à adresser à la DGFIP qui établira elle-même les membres de la Commission pour le mandat.

Droit de préemption : La commune n'exerce pas son droit sur la vente de la maison appartenant à Mme et Mr Girardet, route de la gare.

Recensement : Le recensement de la population du village aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021. Marc Rollet en sera le coordonnateur avec comme suppléante Céline Guillot.

Colo éducatives : Pour encourager les enfants du village qui le souhaitent à participer à une colo durant les vacances d'été, le conseil municipal accorde une aide de 100 € par enfant et par semaine, l'Etat participant à hauteur de 400 €.

Forêt communale : Acquise à Consorts Dugourgeot, la parcelle 36 est désormais intégrée dans la forêt communale et au plan pluriannuel d'exploitation.

Numérique : En charge du numérique, Céline Guillot sera à la disposition des habitants qui souhaitent vendre du matériel via le site « bon coin ».

Vidéo protection : Suite à une proposition de vidéo protection rurale, une démonstration sera demandée aux promoteurs.

Village fleuri : Pas de jury régional cette année. La commune reste labellisée 2 fleurs comme en 2019.



Séance du vendredi 10 juillet

Séance spécifique consacrée simultanément dans toutes les communes du département à l'élection des délégués à l'élection sénatoriale. Sont ainsi élus :

- Titulaire : Jean-Paul Carteret.
- Suppléants :
 - Patrice Deffeuille
 - Christine Relange
 - Christophe Goussard

Séance du jeudi 6 août

Desserte forestière : En présence de Mr Bonnefond, maître d'œuvre au nom de l'ONF, le Conseil Municipal a procédé à l'ouverture des plis relatifs à la desserte forestière inscrite dans le programme pluriannuel en forêt communale. Les travaux programmés fin d'année et début 2021, « dans de bonnes conditions », sont finalement attribués à l'entreprise Bongarzone. Montant des travaux : 22 959 € HT

Lagunage : Le Conseil Municipal valide le devis établi par l'entreprise Poissenot pour « boucler » l'enrochement et le renforcement des digues entamés en 2019. Coût : 3 698 € HT

Commission communale des Impôts : Marc Rollet est désigné au titre de conseiller municipal. Il siègera avec les représentants de l'Etat et du TGI.

Syndicat de Rivière : Henri Ceyzeriat est désigné suppléant de Patrice Deffeuille, titulaire, pour représenter la commune.

Culture : La commune accueille le rendez-vous annuel de musique classique en l'église St Valentin de Lavoncourt.

Fête patronale : La traditionnelle fête patronale et fête foraine a lieu cette année les 29 et 30 août. Au-delà du volet festif et familial, il s'agira de soutenir l'activité des forains qui n'ont pas pu travailler durant 3 mois. Des spectacles de cirque sont au programme ainsi qu'un vide-grenier.

Séance du mercredi 19 août

Droit de préemption : La commune n'exerce pas son droit sur les ventes des maisons appartenant à Marie-Thérèse Theurel d'une part et Consorts Garnier d'autre part. Les deux biens sont situés rue de l'Europe.

Port du masque : Le Conseil Municipal prend note de l'arrêté de Mme la Préfète. Il sera appliqué notamment sur le marché hebdomadaire et les manifestations telles la fête patronale où le port du masque est obligatoire. Au-delà, il est conseillé mais pas imposé.

Forêt communale :

- Sur proposition de l'adjoint en charge de la forêt, Claude Carteret, Quentin Ferrand et Bernard Goux seront garants des bois durant le mandat.
- Le Conseil Municipal accepte le programme établi par l'ONF et présenté par Henri Ceyzeriat, en charge de la forêt. L'assiette des coupes est acceptée.

Séance du mercredi 30 septembre

Bâtiment à rénover et restructurer : Ancienne dépendance du château, la maison qui appartenait autrefois à la famille Rose Clerc, a été détruite par un incendie en 1983. Après réparations, depuis elle abrite trois logements : deux sont actuellement libres, l'autre occupé par le cabinet d'une esthéticienne après avoir été celui du médecin... Le moment choisi par le Conseil Municipal pour rénover l'ensemble du bâtiment, accueillir au village de nouveaux services au rez-de-chaussée et redéfinir des logements à l'étage. Il confie à SOLIHA l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans cette perspective.

Affouages : Les ayant-droits intéressés par un lot de bois sont invités à s'inscrire au secrétariat de mairie avant le 20 octobre. Ils préciseront la quantité désirée multiple de 5 stères.

Vidéoprotection : Plusieurs vols ont eu lieu en particulier dans les commerces.... Suite à la proposition d'installation de « caméras nomades » (déplaçables), le conseil municipal réfléchit à l'installation d'un dispositif sécurisant pour le village et l'ensemble des commerces ou espaces publics notamment. Des dispositifs d'alarme sont également envisagés.

Parcs éoliens : la société Elements envisage l'implantation de nombreux parcs éoliens alentours. Des enquêtes publiques se déroulent actuellement. Appelé à en avoir délibéré, le conseil municipal n'est pas favorable à un tel déploiement qui prévoit plus de 100 éoliennes réparties sur 15 villages dont quelques-uns proches... Renaucourt, Mont-saint-Léger, Brotte-les-Ray, Vaite.... Mais aussi Tincey par une autre société.

Cartes Avantages jeunes : Elles sont offertes aux jeunes de moins de 25 ans résidant sur la commune. Pour les retirer, s'adresser à Aurélie Crevoisier à la maison France Services.

Droit de préemption : Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit sur la vente du bâtiment appartenant au syndicat scolaire (ancienne gendarmerie) ni sur la maison de « Consorts Martin », tous les deux rue de l'Europe.

Charges Transférées : Le Maire, Jean-Paul Carteret, est désigné pour représenter la commune à la Commission communautaire.

Séance du vendredi 30 octobre

Soutien au commerce local : Dans le contexte sanitaire du moment et à l'approche des fêtes, le Conseil Municipal a décidé d'apporter son soutien à l'ensemble des commerces du village sous la forme de bons d'achat attribués par le biais d'une tombola gratuite offerte à l'ensemble des clients de chaque magasin et pour tout achat... Dans chaque magasin, 100 € au mois de novembre et 150 € au mois de décembre (ou 2 X 50 € et 3 X 50 € selon le choix du commerçant).

11 novembre : La cérémonie commémorative aura lieu « à minima », sans public, à 11 h 30.

Affouages : Les affouages sont autorisés. L'attribution des affouages est en cours pour les ayants-droits qui ont réservé leur lot. Le prix est fixé à 6 € le stère.
Le lot de bois à vendre a été attribué à l'entreprise Locatelli.
Les travaux de la desserte forestières vont débiter.

Droit de préemption : La commune n'exerce pas son droit sur la vente de la Maison appartenant à Jean-Jacques et Régine Lelieur, rue du Meix Robin.

Décor Noël : Comme les années précédentes, la commune offre un sapin à tous les particuliers qui acceptent de le décorer sur le trottoir, à même leur propriété mais visible de la rue. Réservation au secrétariat de mairie 03 84 92 06 99.

Recensement : La commune fait partie des communes dont le nombre d'habitants sera recensé fin janvier – début février 2021. Marc Rollet, coordonnateur, suit le dossier au nom du Conseil Municipal.

Séance du mercredi 2 décembre

Initié durant le confinement au printemps par la municipalité, le marché hebdomadaire a pris forme au fil des mois. Il ne pourra pas avoir lieu les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier. Semaine 52, le marché sera avancé au mercredi 23 décembre de 16 h 30 à 19 h. De ce fait, nocturne, il prend la forme d'un « marché de Noël » avec les mêmes règles sanitaires que celles pratiquées chaque vendredi.

Ingénierie 70 : Les conventions sont renouvelées s'agissant d'une part de l'urbanisme et du droit des sols, d'autre part de l'assistance technique et fonctionnelle dans l'utilisation des logiciels Magnus.

Droit de préemption : La commune n'exerce pas son droit sur la vente de la maison appartenant à Laurent Schnobelen, rue des Carrons.

Bâtiment communal rue de la Motte : Dans l'attente d'un dossier plus complet de SOLIHA, le dossier est reporté au 16 décembre.

Forêt : Christophe Arnaud et Tony Rollet sont nommés garants des bois en remplacement de Claude Carteret et Bernard Goux qui ne souhaitent plus poursuivre cette mission pour la commune.

Recensement : Initialement prévu au début de l'année 2021, l'INSEE a décidé de le reporter d'une année, soit début 2022.

Séance du mercredi 16 décembre

Architecte et thermicien de SOLIHA présentent l'esquisse de la rénovation et de la réhabilitation du bâtiment appartenant à la commune et qui jouxte le parc des roses. Le projet consisterait à aménager le rez-de-chaussée en « services » et l'étage en logements (à l'image de ce qui a été réalisé à l'ancien presbytère).

Un marché de Noël aura lieu mercredi 23 décembre de 16 h 30 à 19 h en lieu et place du marché hebdomadaire du vendredi.

Les enfants du village seront invités à réaliser des dessins qui seront plastifiés pour en faire des sets de table à offrir aux résidents du foyer-logement.



Permis de construire (accords)

SOITOUX Kevin

Construction abris de jardin +20 m²

Autorisation de travaux (accords)

MOISEAUX Jacques

Rénovation de la toiture arrière

GLAUSER Catherine

Agrandissement d'une fenêtre en porte fenêtre

ROMAND Geneviève

Ravalement de façade

FERRAND Richard

Ravalement de façade

CRAMPONNE Fabien

Ravalement de façade

MINIERE Magdalena

Remplacement volets et fenêtres

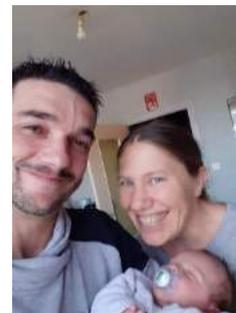


Cramponne Anna

Naissances :

CRAMPONNE Anna 28 mai 2020

BESSON Maëlan.....30 septembre 2020



Besson Maëlan



Mariages :

Angéla LONGO et Christophe ARNAUD 8 février 2020

Décès :

VOLLEWEIDER épouse VITAL Emma 9 mars 2020

CARTIGNY Martial 21 avril 2020

LEYGNAC épouse MARCHAL Louise 19 août 2020

RAYMOND épouse VACHEY Marie..... 2 novembre 2020

CARTERET Camille..... 17 novembre 2020